

Paris, le 11 janvier 2021

Le Groupe Air France adapte sa desserte de Paris au départ de l'aéroport de Pau-Pyrénées

Le Groupe Air France fait évoluer son offre entre Pau et les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly. A compter de la saison été 2022, et dans le contexte toujours dégradé de la crise COVID, les compagnies du Groupe relieront l'aéroport de Pau-Pyrénées :

- A **Paris-Charles de Gaulle** avec jusqu'à 21 vols par semaine assurés par **Air France**.
- A **Paris-Orly** avec jusqu'à 12 vols par semaine assurés par **Transavia France**, filiale low cost du Groupe Air France, à compter du 27 mars 2022.

Déjà présente dans plusieurs villes françaises, parmi lesquelles Montpellier, Biarritz ou Toulouse, Transavia poursuit son développement en France et desservira Pau pour la première fois.

Dans le cadre de la reprise progressive des déplacements en France et à l'étranger, ce programme initial pour la saison été pourra être revu à la hausse en fonction de la demande. Le volume global hebdomadaire de sièges mis en ligne entre l'aéroport de Pau et les deux plateformes parisiennes sera supérieur de 20% à celui de l'été 2021.

Cette double desserte permettra à la fois un accès facile à la capitale, avec des horaires adaptés permettant d'effectuer des aller/retours dans la journée, et une connexion au hub d'Air France à Paris-Charles, offrant des correspondances vers plus de 200 destinations à travers le monde.

Outre Paris, Air France relie toute l'année Pau au hub de Lyon-Saint Exupéry, permettant des correspondances en France et en Europe. A l'été 2022, Air France proposera également deux routes saisonnières directes vers Ajaccio et Figari (Corse).

Les clients voyageant sur les vols Air France et Transavia pourront cumuler et dépenser des miles Flying Blue, programme de fidélité du programme Air France-KLM, lors de leurs voyages sur les deux compagnies.

Les réservations s'effectuent respectivement sur airfrance.fr et transavia.com et en agences de voyages.

Dans le cadre de leurs mesures commerciales, Air France et Transavia proposent actuellement des billets flexibles. Les conditions applicables à chaque compagnie sont consultables sur airfrance.fr et transavia.com